



Le Festival de Thau et sa certification à la norme ISO 20121 (système de management responsable des événements)



- Développement durable
- Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Pourquoi agir ?

L'association Jazzamèze développe une activité professionnelle à l'année dans le domaine des musiques actuelles. Elle organise notamment le Festival de Thau, dédié aux musiques du monde, dont la première édition remonte à 1991 et qui a réuni en 2015 plus de 10 000 festivaliers sur les sites de Mèze, Bouzigues, Montbazin, Gigan et l'Abbaye de Valmagne à Villeveyrac.

A travers ce festival, l'association développe des actions concrètes en matière de développement durable et se dote dès 2005 d'un agenda 21 par la mise en valeur des pratiques de développement du territoire. Très engagée en matière de développement durable et de développement territorial, elle développe tous ses projets autour de ce thème et a souhaité être reconnue pour ce travail par l'obtention d'une certification, en même temps que celle-ci constitue une vraie démarche d'amélioration continue.

Une démarche ISO 20121 pour valoriser 25 ans d'engagement dans le développement durable

La norme ISO 20121 a été élaborée en 2012 en vue d'aider les organisations et les individus à davantage intégrer les principes de développement durable aux activités qu'ils exercent en lien avec les événements.

Pour l'association Jazzamèze, dès 2013 ce travail a consisté à se donner pour défi d'optimiser son processus de fonctionnement et sa réflexion afin d'améliorer continuellement ses performances, tout en ayant la souplesse d'être plus créative dans l'exercice de ses activités événementielles. En effet, pour l'association, les enjeux étaient déjà en grande partie connus et des actions étaient déjà mises en place : management participatif, actions concrètes de réduction de ses impacts lors des événements. En revanche, il manquait à l'association la structuration d'un système de management, une démarche plus exhaustive d'évaluation des enjeux et des retours sur les actions déjà menées.



Organisme

Association Jazzamèze



Partenaires

ADEME
Région Languedoc-Roussillon
Conseil Départemental de l'Hérault
Biotope
Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon (pour la RSE)

Coût

13 965 € H.T.

Quelques indicateurs « Développement Durable » pour l'édition 2015 du Festival de Thau

- Environnement

11 actions de sensibilisation au développement durable, un village de rencontre, un questionnaire mis en place pour mesurer les attentes des festivaliers.

Réduction de 50 % des supports papier (objectif initial de réduction : 10%).

Alimentation du site de Mèze en électricité verte avec Enercoop.

Réduction et tri des déchets en lien avec l'intercommunalité CCNBT ; toilettes sèches.

Promotion du co-voiturage, des transports collectifs, des modes doux (marche à pied, vélo), mise en place de navettes Sète-Mèze sur l'Étang de Thau en liaison avec Thau Agglo.

- Economie

Achats : 20 % bio et local, 25 % bio et non local, 20 % non bio et 30 % non local.

Éclairage : extension de l'éclairage LED de la scène vers l'ensemble des sites.

- Social/sociétal

Fidélisation à 58 % des bénévoles (objectif initial 60 %).

Commercialisation responsable avec un tarif journalier moyen de 23,70 € en 2015 (objectif initial <30 €).



Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Thierry Salomon, énergéticien, co-fondateur de l'association Négawatt, administrateur de l'association Jazzamèze

Au sein du Festival, j'ai initié et j'anime les Eco-Dialogues de Thau, des rencontres avec des personnalités autour de l'une des plus essentielles questions de notre époque : *comment réinventer une nouvelle façon de penser l'homme dans son environnement ?*

Grâce à une méthodologie très rigoureuse, la démarche Iso 20121 engagée a permis de mettre à l'épreuve l'équipe du Festival au regard d'un tel questionnement. Sur la gestion des déchets, sur l'alimentation en énergie, sur la réduction de tous impacts environnementaux le Festival a su répondre de manière exemplaire. Ainsi ce qui fait sens dans les thèmes abordés par les intervenants lors de ces rencontres trouve un écho immédiat auprès du public : le Festival, à partir de ces échanges, se questionne lui-même, réfléchit, agit et innove !

Ce système de management responsable permet donc une approche cohérente et systémique d'un événement qui se veut porteur de sens et de valeurs. Les exigences d'intégrité, de transparence, de vigilance et d'inclusion qui sont des objectifs clairement recherchés par l'association s'incarnent ainsi très naturellement dans toutes les actions qu'elle met en œuvre, que ce soit en juillet au Festival de Thau ou un peu plus tard aux Automnales."

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr
- Le site du Festival de Thau : www.festivaldethau.com

CONTACTS

- Association Jazzamèze.
Tél. 04 67 18 70 83
info@festivaldethau.com
- ADEME Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Tél. 04 67 99 89 79 (site de Montpellier)
samuel.puygrenier@ademe.fr

Présentation et résultats

Le déroulé : l'association a été accompagnée par le bureau d'études BIOTOPE. Cet accompagnement a été structuré principalement autour de réunions de travail. Il comprenait :

- 1^{ère} étape : état des lieux et mise en place d'un plan d'actions visant la certification par rapport aux attendus de l'association Jazzamèze et de la norme ISO 20121.
- 2^{ème} étape : périmètre de la certification, déclaration de missions et de valeurs et engagement en matière de développement durable.
- 3^{ème} étape : mise en œuvre d'un Système de Management Responsable (SMR).
- 4^{ème} étape : premier audit interne et préparation à l'audit de certification.
- 5^{ème} étape : audit de certification réalisé par Ecocert en deux phases, l'une documentaire et l'autre sur les sites du festival pendant la 25^e édition du festival de Thau, avec 25 entretiens réalisés par l'auditrice.

La mise en œuvre de la démarche a quasiment respecté le plan d'actions établi au départ et s'est soldée par l'obtention de la certification ISO 20121 sans non-conformité le 27 juillet 2015. **A ce jour, l'association Jazzamèze est la seule structure en matière d'événementiel à être certifiée ISO 20121 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.**

La norme a conduit à déterminer les enjeux de l'association et ceux de ses parties prenantes. Ces enjeux ont été hiérarchisés, évalués par des indicateurs et objectivés. Un questionnaire a été mis en place pour mieux connaître les attentes du public sur les questions liées au développement durable (transport, mobilité, actions de sensibilisation...) et évaluer certains de ces indicateurs. 58% des festivaliers avaient identifié la démarche durable du festival de Thau. Dans le cadre de l'amélioration continue, de nouvelles actions liées au développement durable sont décidées.

Cette certification a permis une meilleure structuration du fonctionnement de l'association ainsi qu'une valorisation et une reconnaissance des actions, mais également une **meilleure visibilité des actions conduites pour les partenaires et pour le public**. Cette démarche a également été **formatrice pour l'ensemble des intervenants**. Elle a permis notamment d'avoir un regard extérieur sur ce qui est développé en matière de développement durable. Elle est un axe de progrès important pour les porteurs d'événements qui sont engagés en matière de développement responsable.

Focus : l'éco-mobilité

Les enjeux de cette thématique sont liés à l'urbanisme, la préservation de l'environnement par la sensibilisation et la baisse d'émission de gaz à effets de serre.

L'organisation du transport des publics représente un axe majeur de travail pour limiter l'impact environnemental négatif, mais également en termes de sécurité routière et d'accessibilité adaptée des publics aux offres culturelles pour garantir l'accès à tous. Les résultats de l'enquête 2015 pour le Festival de Thau montrent que le principal mode déplacement des festivaliers est la voiture à 87% avec en moyenne 2,52 personnes par véhicule.

Cette thématique est capitale dans les activités de l'association qui souhaite associer les AOT (Autorités d'Organisation des Transports) et les collectivités à la réflexion, afin qu'elles puissent développer des politiques de transports en commun prenant en considération les modes de déplacement doux et actifs : vélo et marche.

Du côté de l'association, le potentiel d'amélioration pour l'utilisation de modes de déplacement alternatifs existe pour peu que soient prises des mesures incitatives qui favorisent l'éco-mobilité et qu'une communication importante soit mise en place. Ce sera un axe de travail prioritaire pour 2016.

Facteurs de reproductibilité

Comme toute mise en place de système de management, c'est une démarche qui demande du temps de la part de l'ensemble de l'équipe qui conduit l'événement et qui peut être assez longue à mettre en place. Elle demande des investissements financiers dont les retombées restent à ce jour à quantifier. De plus, la norme ISO 20121 est une norme jeune qui mériterait d'être plus précise sur certains aspects : les attendus et la méthodologie pour la détermination et l'évaluation des enjeux sont, par exemple, peu précis et difficilement lisibles pour un non-initié.

Pour autant, l'analyse par enjeu et la mise en place d'un SMR est intéressante et reproductible dans le secteur du spectacle vivant, qu'il s'agisse de lieux ou d'événements, afin de mettre en place un système vertueux.